

Domaine	Droit et de sciences politiques
Filière	Droit
Spécialité	Droit des affaires
Diplôme	master acadimique

Objectifs de la formation :

Ce projet, intitulé Droit des affaires en Algérie, qui est attribué à la spécialisation du droit privé, vise à former l'étudiant aux principes et dispositions du droit des affaires afin de le préparer à la vie pratique pour faire face aux défis économiques dans le domaine du développement sous la politique de bonne gouvernance.

Au vu de la nature du sujet et de l'extrapolation de toutes ses problématiques, un master a été construit à partir d'un ensemble de normes sous forme d'épisodes consécutifs et cohérents qui complètent l'étude fondamentale dans le domaine du droit des affaires basée sur des enseignements théoriques et appliqués spécialisation dans le domaine de l'investissement.

Cette étude consistera principalement à permettre à l'étudiant de comprendre les lois les plus importantes qui régissent l'investissement en Algérie et de les comparer avec les accords internationaux dans ce domaine, et ce que l'Algérie a adopté en termes d'engagements internationaux envers la Communauté européenne et les organisations internationales concernées par l'investissement. .

La méthodologie de l'étude sera divisée en quatre (04) hexagones - qui seront détaillés ultérieurement - à travers lesquels l'étudiant pourra enfin se familiariser avec les détails du sujet afin de lui permettre d'approfondir ses connaissances dans les études doctorales .

Nous nous concentrerons sur les thèmes suivants :

- Une étude juridique analytique du système financier et bancaire en Algérie, identifiant sa structure et ses modalités de financement de l'investissement dans les aspects de fond et de procédure et le contrôlant, et faisant face aux problèmes du système financier qui entravent le développement de l'investissement.

- Etudier les structures des investissements étrangers et nationaux et les garanties accordées pour encourager les investissements étrangers directs et nationaux.

Conditions d'entrée :

1. L'étudiant doit détenir un baccalauréat en sciences juridiques et administratives. Baccalauréat L-M-D + 03 ans spécialité droit privé. Ou/ d'avoir un baccalauréat en sciences juridiques et administratives, un système classique. (Baccalauréat + 04 ans)
2. Que l'élève n'a pas redoublé l'année tout au long de l'apprentissage et n'a pas réussi l'examen de rattrapage.
3. Le dossier biographique de l'élève comprend une bonne conduite.
4. L'inscription à une maîtrise est pour les étudiants du département après avoir classé les étudiants selon les moyennes obtenues dans les années de premier cycle en ajoutant les moyennes de la biographie.

Ainsi, la promotion est constituée de 80 % du nombre d'étudiants titulaires d'une licence de droit, spécialité droit privé (système LMD), appartenant au département. Tandis que les autres élèves sont calculés selon le système classique.

L'inscription au Master est ouverte aux titulaires d'une licence en droit classique d'autres universités, selon les considérations suivantes :

- Après que la priorité est donnée aux étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Guelma, titulaires d'une licence en sciences juridiques, système classique, arrivent en deuxième position en termes de priorité, à condition que leur pourcentage ne dépasse pas 20% de la nombre total du lot de maîtrise, et ceci après avoir rempli les conditions d'inscription mentionnées ci-dessus au paragraphe
- Que l'étudiant a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 11/20 dans les années licence sans réussir l'examen de synthèse ou de rattrapage.

Les autres disciplines scientifiques sont exclues du droit d'inscription.

5. L'inscription au Master 02 s'obtient par la réussite au Master 01, c'est-à-dire lorsque l'étudiant obtient 60 crédits validés.

6. La présence est obligatoire dans toutes les normes, accompagnée d'une promesse écrite.

Potentialités d'employabilité

Ce master ouvre de larges horizons d'emploi pour les titulaires de ce certificat à plusieurs niveaux, notamment:

- Chercheurs dans le domaine des sciences juridiques et administratives.

Professeurs dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

- Experts et techniciens dans le domaine de la banque et de l'assurance.

Comptables et teneurs de livres.

- Les responsables d'institutions publiques et privées liées au sujet.

- Établissements d'enseignement supérieur

Banques et institutions financières

Secteur fiscal

- les douanes

- Les compagnies d'assurance

Sûreté nationale (inspecteurs économiques et financiers)

Direction du commerce

- Direction de la concurrence et des prix

programme:

Premier semestre	crédit	Deuxième semestre	crédit
Unité d'enseignement fondamentale : <ul style="list-style-type: none"> • Système juridique des assurances • Mode de financement des investissements • Le système financier et les banques 	6 6 6	Unité d'enseignement fondamentale : <ul style="list-style-type: none"> • Système d'investissement • Contrats commerciaux internationaux • Le système financier et les banques 2 	6 6 6
Unité d'enseignement méthodologie : <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de la recherche scientifique • Rédaction de requêtes légales 	6 3	Unité d'enseignement méthodologie : <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de la recherche scientifique 2 • Technologies des médias et de la communication 	6 3
Unité d'enseignement d'exploitation : <ul style="list-style-type: none"> • Impôt sur l'argent • Droit pénal des affaires 	1 1	Unité d'enseignement d'exploitation <ul style="list-style-type: none"> • Le régime juridique de la bourse des valeurs mobilières • Activités commerciales 	1 1
Unité d'enseignement horizontale: <ul style="list-style-type: none"> • langue étrangère 	1	Unité d'enseignement transversale : <ul style="list-style-type: none"> • Langue anglaise 	1
Troisième semestre	crédit	Quatrième semestre	crédit
Unité d'enseignement fondamentale : <ul style="list-style-type: none"> • Propriété industrielle dans le domaine de l'investissement • Le régime juridique de l'immobilier d'investissement • Système de règlement des différends en matière d'investissement 	6 6 6	Séminaire Mémoire de fin d'études	2 28
Unité d'enseignement méthodologie : <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de préparation de mémoire • Projet professionnel et personnel 	6 3		
Unité d'enseignement exploratoire : <ul style="list-style-type: none"> • Droit de la concurrence et des prix • Loi anti-corruption et déontologie du travail 	1 1		
Unité d'enseignement horizontale: <ul style="list-style-type: none"> • Langue anglaise 	2		